

# L'ÉCHO DE L'INDUSTRIE,

JOURNAL DES INTÉRÊTS DES TRAVAILLEURS ET DE LA FABRIQUE LYONNAISE.

Organisation du travail.

Ce Journal paraît toutes les semaines.  
Prix de l'abonnement, payable d'avance : — POUR UN AN, 10 F. —  
SIX MOIS, 5 F. — TROIS MOIS, 2 F. 50 C.  
Hors du département, 12 fr. par an.

S'adresser, pour tout ce qui concerne la rédaction et pour les échanges, au rédacteur en chef, M. Eug. FABYER, rue du Commerce, 26, à LYON.  
BUREAUX : A LA CROIX-ROUSSE, rue Duviard, 3, au 1<sup>er</sup> chez M. Jean-B. FAVIER. — Les lettres et paquets doivent être affranchis.

On rendra compte de tous les ouvrages dont deux exemplaires seront remis au bureau.  
ANNONCES : 15 centimes la ligne. — Tous les documents ayant un but d'utilité générale seront insérés gratis.

## PÉTITION

Contre les excès de la concurrence et en faveur de l'organisation du travail.

La pétition se signe toujours au bureau du journal, rue Duviard, 3, à la Croix-Rousse, et chez notre rédacteur, rue du Commerce, 26, à l'entresol.

### La CROIX-ROUSSE, 7 Mars 1846.

Tandis que la chambre vote sans opposition le projet de loi relatif aux fonds secrets; tandis que M. de Gasparin vient porter à la tribune son éloquence à la fois incisive, mordante et toujours amèrement polie, pour soutenir le développement de sa proposition sur les règles d'admission et d'avancement dans les services publics; il n'est pas sans intérêt de jeter un coup d'œil sur les nations voisines, et de remarquer le mouvement progressif des idées qui s'accomplit partout et entraîne tous les esprits vers l'étude sérieuse des questions sociales.

L'Angleterre a la première jeté son gant dans l'arène des modifications politiques. L'abolition des droits protecteurs est un fait dont l'importance de saurait être méconnue par l'industrie. Comme nous l'avons dit, l'amélioration ne sera point immédiate pour les classes laborieuses; ce ne sont pas les ouvriers qui profiteront réellement des avantages de la nouvelle loi; pour eux l'heure n'a point encore sonné; mais les exemples, suivis bientôt par tous les gouvernements, jetteront dans une nouvelle voie les relations commerciales. Les industries de luxe qui ont déjà absorbé tant de bras et de capitaux ne sauront lutter entre elles pendant longtemps sur les marchés étrangers devenus libres. Il faudra sortir forcément de cet état d'incohérence auquel est livrée la production, et de ce classement nouveau surgira sans doute une organisation réelle et convenable.

L'Europe présente à l'observateur un curieux tableau. D'une part, les peuples du centre s'agitent sous l'étreinte du paupérisme et cherchent des issues à leur cruelle situation. D'autre part, les différents pouvoirs, appuyés sur la vieille civilisation qui s'écroule, sentent que la vie et le véritable esprit philanthropique n'est pas chez les conservateurs. Ils cherchent, ils hésitent, ils s'arrêtent, semblables à des voyageurs égarés dans des terrains inconnus qui n'osent faire un pas dans la crainte de rencontrer un abîme.

Les vieux partis, épuisés par la lutte, ne trouvent plus en eux-mêmes cette force, cette énergie qui jadis rendait impo-

santes les minorités qui représentaient le progrès. Le peuple qui regarde ces débats est las de voir des questions d'hommes et de ministère remplacer les questions vitales dont la solution sera la source de son bien-être; il est las de considérer ces mesquines représentations de la comédie parlementaire, où l'on se sert de lui comme d'une arme pour terrasser son adversaire. L'opposition, cette fraction intelligente de la nation, commence à entrevoir un but plus profitable à ses généreux efforts. Malheureusement divisée entre elle, elle n'a pas la force de se séparer entièrement de son passé, d'abandonner la route suivie jusqu'à présent pour entrer enfin dans le fond des questions sociales. Cependant les esprits marchent, s'avancent vers l'application d'une économie politique mieux entendue.

Les partisans du *statu quo*, les hommes égoïstes, timides ou ignorants; les gens endormis dans un quiétisme mensonger, ceux-là seuls opposent encore une faible barrière; elle paraît immense, elle est très-étendue; mais elle n'a point de force, car elle ne s'appuie sur aucun principe, sur aucune idée. On raconte que les Chinois remplacent leurs remparts absents par des paravents couverts de figures effrayantes; ils pensent ainsi épouvanter leurs ennemis. Tels sont à peu près les obstacles que les gens à courte vue élèvent devant l'avenir. Soufflez sur leurs raisonnements, ils seront renversés, et vous verrez que tous les monstres si terribles qu'ils présentaient à votre imagination étaient d'innocentes peintures.

Si l'Occident s'avance aussi largement dans la voie de rénovation sociale... l'Orient paraît s'ébranler à son tour. L'Afrique elle-même, et les nations barbares qu'elle renferme ne sont pas insensibles au mouvement général. Le journal de Constantinople parle sérieusement de réformes. Le bey de Tunis émancipe les esclaves; l'Égypte depuis longtemps se familiarise avec nos idées les plus avancées. Seule, la Russie persévérant dans son système d'envahissement et d'insolidarité, semble rétrograder vers les scènes de barbarie d'un autre âge.

Hé bien! nous voyons là, au contraire, un germe de régénération. Toutes les fois que le fanatisme religieux a exercé une tyrannie cruelle; toutes les fois qu'une puissance a voulu constituer son unité par les supplices et les tortures, l'histoire nous présente ces aberrations de l'esprit humain comme une marque certaine d'une prochaine rénovation. Vainement le czar redoublera de surveillance, un moment viendra où l'émancipation de son peuple sonnera à l'horloge du destin, et, loin d'arrêter sa marche, la barbarie du chef

aura peut-être avancé l'heure.

Quoi qu'en disent les optimistes officiels, l'industrie périlite. Livrée aux mains des hauts barons financiers, elle n'offre plus aux petits capitaux et au travail que les chances les plus défavorables; la misère s'augmente par le fait de l'isolement individuel; mais dans l'excès même de ses souffrances, se trouveront les remèdes. L'antagonisme de la concurrence, les effets de l'isolement sont des causes du malaise général; l'accroissement des capitaux dans les mains du petit nombre est, au contraire, une source de prospérité pour ce petit nombre. Hé bien, puisqu'il faut combattre à armes égales, réunissons nos petits capitaux; puisque l'isolement nous tue, que la concurrence nous ruine, associons nos efforts; fixons d'équitables répartitions, et le problème sera résolu. L'économie résultant de l'association créera la richesse intérieure, la richesse intérieure équilibrera la production; le bien-être amènera les généreuses inspirations, et alors... qui pourrait prévoir le terme d'un semblable progrès?

C'est ainsi que l'opinion publique se forme; c'est ainsi que chaque citoyen comprend et raisonne ses droits; c'est ainsi que les partis, irascibles naguères, se fondent aujourd'hui dans un accord mutuel pour obtenir des réformes dont ils discutent pacifiquement l'importance et les moyens de réalisation. — Et nous vous le répétons : — Quand un peuple est arrivé à cette hauteur, il est grand, il est fort, il est puissant; les hommes qui sont à sa tête n'ont plus qu'à suivre l'impulsion donnée, à satisfaire à ses justes réclamations, car ce serait une faute, une faute grave que de fermer les oreilles en criant : Il n'est pas encore temps!

Ceux qui diront : Vous bercez le peuple d'un espoir décevant et irréalisable, se trompent. Qu'y a-t-il donc de si étrange dans nos propositions? Ne voit-on pas tous les jours les capitaux se réunir dans les sociétés commanditaires? En donnant au travail une part proportionnelle dans les bénéfices de l'entreprise, au lieu d'un salaire arbitrairement fixé, ne retrouveront-ils pas cette différence sur l'élevation des bénéfices généraux? Qu'est-ce qu'il y a donc de si difficile à atteindre, quand les intérêts de tous sont sauvegardés? Ils ne comprennent point non plus l'organisation du travail, ceux qui répètent : le travail manque; avant de l'organiser, il faut l'établir rationnellement. Ce qui fait que le travail manque, c'est justement le désordre introduit dans la production; c'est parce que là où il faut vingt ouvriers, vous en avez cent, et que vous n'en avez que vingt là où il en faudrait cent. Trois francs par jour sont nécessaires à l'individu pour

## FEUILLETON de l'ÉCHO DE L'INDUSTRIE.

### UN LION DÉSEUVRÉ.

(Suite.)

Et après avoir regardé fièrement tous ces jeunes fous, pour savoir si l'un d'eux voulait se fâcher, — il leur tourna le dos, les laissant stupéfaits d'un changement si étrange dans son caractère.

Il prit Nestor par sa *laisse*, et sortit sans un mot de plus.

Il marchait vite et sans but. Déjà il avait parcouru une partie des boulevards tout absorbé dans ses souvenirs, dans ses remords peut-être... mais dans ses regrets assurément; — quand Nestor tirant par sa *laisse* de toutes ses forces, et hurlant dans un transport de joie, — obligea son maître à aller où il l'entraînait.

— Qu'est-ce donc, Nestor, es-tu fou? si c'est encore un de mes amis parisiens, je ne veux ni le voir, ni lui parler. Tous ces égoïstes sans cœur, me font pitié à cette heure.

Mais Nestor tirait toujours en jasant d'une impatience et convulsive joie, jusqu'à ce que parvenu enfin près d'une femme élégamment vêtue, il se dressa sur ses pattes de derrière, et sans façon posa celles de devant sur les mains de la dame.

Ernest confus de l'impolitesse de son chien, dont il se sentait responsable, allait faire des excuses à la dame... — Mais avant que nous ayons eu le temps d'expliquer tout cela, la dame avait dit tout haut :

— Nestor! — Mon bon Nestor, te voilà! ô mon Dieu, et ton maître?

Et se retournant à l'instant même où Ernest s'inclinait pour parler :

— Toi! s'écria-t-elle. — Le ciel a donc permis que je te revvoie!...

— Marguerite!... dit à son tour Ernest cherchant à comprendre la pauvre enfant des montagnes, sous ces beaux vêtements, — Marguerite!! qu'est-il donc arrivé? — Ah! ces parures me glacent! — Expliquez-moi donc, mon Dieu!...

Rien ici, Ernest! vous avez un appartement; vite allons y. — Hélas! voilà l'heure du bonheur... et aussi de la mort sans doute!... — Venez.

— Que dis-tu, Marguerite! — explique-moi... Qu'as-tu fait?... un seul mot, de grâce! Jusque chez moi attendre!... C'est affreux.

Mais l'enfant sans répondre, prit le bras d'Ernest, et hâta le pas de tout ce qui lui restait de forces.

Enfin ils arrivèrent. — Là elle demeura droite, pâle, la tête baissée — devant celui qu'elle adorait toujours. — Pauvre créature sacrifiée, son attitude était celle de l'accusé en présence de son juge.

Ernest, tout debout aussi, haletant d'une douloureuse impatience, n'eut le courage que de dire ces deux mots : — nous voilà seuls? — Mais ces deux mots étaient une interrogation si précise, si pressante, que Marguerite sans répondre tira de son petit sac brodé, certain papier timbré de la police, et sans relever la tête, les présenta à Ernest.

Celui-ci y jeta les yeux... et bondissant en arrière, avec un geste furieux de colère et de dégoût :

— Infamie!... Malédiction... s'écria-t-il, — vous me faites horreur!... Sortez, malheureuse!

Alors Marguerite, avec un geste de calme fierté, releva son corps penché, prit dans son sein un petit paquet soigneusement plié, mit dans sa bouche ce qu'il contenait, — et s'approchant d'Ernest resté la tête dans ses mains :

— Écoutez-moi, monsieur, lui dit-elle : vous me le devez. Je ne sortirai d'ici qu'après avoir remonté avec vous, le chemin par lequel je suis arrivée à vous faire horreur. — Horreur à vous, mon Dieu, qui sans le savoir, sans doute, — m'avez poussée où je suis! — Horreur à vous! qui m'aurez tuée à 16 ans, déshonorée et avilie! — Moi, ai-je raché quelque parcelle à votre honneur, à votre considération parmi les hommes? Non. — Et dans votre vie, — à laquelle je n'aurais rien retranché moi, — je ne serai qu'une pauvre fleur des champs — comme celle dont je porte le nom — que vous aurez écrasée du pied, après en avoir effeuillé la *blanche corolle*, — comme vous le disiez aux jours du bonheur, — vous savez quand nous jouions ensemble ce jeu charmant : « Il m'aime un peu, beaucoup... » — Hélas! comme ils ont passé vite, ces moments de délices, que je croyais éternels! — Comme la mort les aura suivis de près!

C'est étrange! — Vous sans pitié pour moi, qui vous aime toujours, — bien que je sache aujourd'hui ce qu'avait en vous de passager cet amour qui pour moi était toute une vie!

Est-ce moi, mon Dieu, qui vous aurais trompé, abandonné... livré à

la faim, à la misère, au désespoir?... Ah! j'aurais plutôt vendu mon sang!

Et c'est vous qui êtes impitoyable!

Quand sans force contre votre absence, je suis venue à pieds de 150 lieues, pour vous chercher, m'asseoir comme autrefois à vos genoux, en vous embrassant de mon admiration et de ma tendresse, — vous qui me repoussiez! quand un amour aveugle et sans bornes m'a soutenue pendant ces 15 jours de marche cruelle, où pour reposer le soir mes membres endoloris, je n'avais que la paille des granges, le gazon des champs ou la pierre du chemin; quand, mangeant, pour arriver à vous, ce pain amer de l'aumône, que je n'aurais pu dévorer seule et sans l'espoir; — quand, enfin, laissant derrière moi le plus implacable des remords : — ma vieille mère abandonnée, — elle qui pour moi avait tout vendu, jusqu'à sa vie! — quand, votre souvenir soutenant mon courage, j'approchais de cette ville qui vous possédait, — savais-je moi, l'ignoble coupe-gorge où je m'aventurais? — Savais-je qu'au seuil de cette grande ville, où je devais vous retrouver, l'infamie veillait active, pour ravir aux pauvres ignorantes, espoir, honneur, liberté! — Qu'il me faudrait céder à l'affreux génie qui les plaçait sur mon passage, ou bien mourir de misère au milieu de ces mille carosses qui m'éclaboussaient sans seulement m'apercevoir!... — Savais-je moi, que tout ce que j'ai vu depuis lors pût se tolérer dans une société dont je ne connaissais que vous!... — Vous si bon, si généreux, si charitable!

Oh! oui, je me trouve bien méprisable aux yeux des hommes, et je le sens mieux que personne... — Car j'ai eu le temps de peser toute chose, durant ces jours maudits, où j'ai subi les plus cruelles tortures : celles de l'âme! — Aussi j'ai vécu un siècle depuis notre séparation, Ernest!... — Et sondant ma conscience, j'ai senti une voix m'absoudre de mon abjection, — parce que je n'ai péché que par amour et ignorance.

— Mais est-ce de l'amour donc, malheureuse, ces parures fruits de votre honte? — Ce *cachet* de votre infamie!

— Ne soyez pas plus implacable que Dieu, Ernest! — Ne maudissez pas avant d'avoir entendu : — je n'ai pas tout dit. — Mais le temps presse... Je puis mourir avant de vous avoir parlé de ma pauvre mère : — si elle vit encore, vous lui tendrez une main sa-

vivre dans l'Etat morcelé, tandis que dans l'association deux francs lui suffiraient, cette dernière somme ne représenterait-elle pas l'égalité satisfaction de ses besoins? Est-ce donc bien singulier de dire que la richesse n'est que relative, et que l'ordre substitué au désordre peut donner les mêmes résultats que le mal substitué au bien?

Quand enfin l'on nous objectera que l'attention ne doit pas être distraite des événements politiques, nous répondrons que nos principes, au contraire, offrent cet avantage d'opérer la fusion des partis, et que rien ne serait plus contraire à notre pensée que de faire abandon de notre dignité nationale, pour le succès d'une théorie sociale, dont les effets sont, au contraire, tellement larges, qu'ils entraînent avec eux l'exception, et ne se fondent que sur l'alliance de l'ordre, de la liberté et de la justice.

Les temps s'accomplissent, la vérité bientôt se fera jour. Frères! unissons-nous de cœur; travaillons par l'esprit à établir son règne, car son triomphe est le salut de l'humanité!

## CONSEIL MUNICIPAL DE LA CROIX-ROUSSE.

Séance du 18 février 1846.

Sont présents :

MM. Clapissou, adjoint, faisant fonction de Maire. Blanchard, adjoint.

MM. Cabias, Collon (J.-P.), Collon (J.-J.), Martinon, Dufêtre, Cuzin, Bastide, Grigodot, Rousset, Navier-Joannon, Couturier, Rey, Hoffer, Bouniols, Montanier, Chappelle, Boussuge et Simonnet, secrétaire.

Absents :

MM. Rejanin, Lambert-Morel, Berger, Métayer-Descombes et Jantet.

Lecture est donnée du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

L'ordre du jour appelle la discussion sur le rapport fait dans la dernière séance par M. Boussuge, au nom de la commission du budget 1846.

Personne ne demandant la parole sur la teneur générale de ce rapport, il est immédiatement passé aux votes des articles qui seront reproduits dans un prochain numéro.

A la suite de la discussion du budget, M. le Maire annonce l'ouverture de la discussion sur le budget particulier de la succession Perrot.

Personne ne demandant la parole on passe aux votes des articles qui sont adoptés, et que l'on reproduira à la suite du budget de la ville.

M. Cabias s'informe, à cette occasion, de ce que devient l'exécution du vœu émis par le Conseil, pour l'érection au cimetière de monuments funéraires, à MM. les docteurs Perrot et Duviard.

M. le Maire manifeste tout l'intérêt qu'il prend à la réalisation de ce vœu, et s'estimera heureux de pouvoir en temps plus opportun y donner suite.

Attendu l'heure avancée, la séance est levée.

La progression des causes qui comparaissent devant le Conseil des prud'hommes doit être un sujet d'attention pour les hommes qui se préoccupent des intérêts de l'industrie lyonnaise; car, cette progression déceale une perturbation dans les relations; elle prouve que les affaires, en fabrique, deviennent de plus en plus difficiles, et qu'il y a urgence à coordonner des éléments, qui tout en détournant notre industrie de la voie funeste où elle est engagée, puissent lui en ouvrir une autre qu'elle pourrait parcourir sans avoir pour perspective un abîme.

Les gens qui ne forment leur jugement que sur ce qu'ils peuvent apercevoir à la vue simple verront dans la progression des contestations, de cette recrudescence d'injustice et

même de vexation, une manifestation non équivoque de la prospérité toujours croissante, et se berçant dans une sécurité trompeuse, ils anathématiseront ceux qui regardent plus profondément, ils les accuseront d'exciter à l'irritation, d'entretenir les esprits dans une vive inquiétude pour l'avenir. Ces gens ont le cœur si sensible qu'ils ne peuvent regarder en face une plaie, pour que l'on ne les accuse pas d'indifférence, ils feignent de ne pas croire au mal; ils font plus, ils s'écrient qu'il n'existe pas.

Lorsque l'on veut reconnaître le degré d'amélioration morale qui s'est opérée dans la classe laborieuse, l'on consulte les registres des tribunaux, et selon que les crimes ont diminué de nombre dans une année on proclame ce fait comme preuve importante de la moralisation progressive de la classe la plus nombreuse et la plus pauvre. Ne pourrait-on pas par analogie pour reconnaître l'état de prospérité d'une industrie considérer à combien de contestations son exercice a donné lieu? les registres du Conseil des prud'hommes sont là; ce sont des éléments d'enquête certains qui doivent couper court à toutes ces phrases sonores qui sont débitées alors que l'on parle du bien-être des ouvriers.

Les contestations qui se sont présentées au Conseil des prud'hommes chaque année depuis cinq ans environ, se sont augmentées d'un tiers; c'est-à-dire, qu'en 1840 les causes soumises au Conseil se sont élevées au nombre de quatre mille, en 1843 elles se sont élevées à 4,856, en 1844 à 5,469 et enfin en 1845 à 6,035.

Depuis cinq ans, dira-t-on que la fabrique s'est développée d'un tiers? Ce serait là commettre une grossière erreur, et d'ailleurs que l'on remarque la nature des causes, l'on verra que l'augmentation a porté sur les contestations entre négociants et chefs d'atelier, et sur celles entre ces derniers et leurs ouvriers. Quant aux contestations d'apprentissage, le nombre en est à peu près resté stationnaire, puisqu'en 1843 il a été de 1409, et qu'en 1845 il a été de 1437; tandis que dans la première année citée, c'est-à-dire 1843, les contestations entre négociants et chefs d'atelier se sont élevées à 1,999, et en 1845 à 2,445; celles entre chefs d'atelier et ouvriers de 1,227 se sont élevées à 1,516.

D'après ce qui précède, l'on peut facilement apercevoir le symptôme d'un mal profond, et qui va toujours en augmentant de gravité; il serait temps, il nous semble, de s'emouvoir d'une situation où il existe si peu d'harmonie entre les différents agents de la fabrication des étoffes. Mais pour être bien éclairé sur le remède à apporter à cet état de chose, il serait indispensable d'examiner quelles sont les contestations qui naissent d'une cause identique, à quelle classe appartiennent plus spécialement les demandeurs ou les défendeurs. Ce serait là un sujet d'étude excessivement intéressant; l'esprit s'éclairerait et l'on arriverait plus aisément à la solution de ces grandes questions d'améliorations industrielles.

Par anticipation à la réalisation de ce que nous venons de conseiller, nous croyons être assez bien renseigné pour faire une juste appréciation des faits qui donnent lieu à tant de contestations. Ces faits, ainsi que nous l'avons déjà dit, ressortent de quatre causes principales, que nous examinerons avec détail dans notre prochain numéro.

## Conseil des Prud'hommes.

Présidence de M. BRISSON.

AUDIENCE DU 4 MARS 1846.

Cémaque demande la résiliation, avec indemnité de l'acte d'apprentissage de la demoiselle Bertuceli, se fondant sur les absences nocturnes de cette apprentie, et le dégat qu'elle aurait occasionné en coupant méchamment, et maintefois, les fils de sa pièce. Le rapport des membres du Conseil chargés de la surveillance, confirme ces faits. En conséquence, le Conseil résilie les conventions, et condamne Bertuceli père à payer l'indemnité de 200 fr. fixée par l'acte d'apprentissage.

—Bret, porteur de la procuration de Ponsini père, fait com-

ces reviendraient tout de suite!

Cette femme sourit, me prit sous le bras, et m'emmena. — Elle me fit servir un souper comme je n'en vis jamais jusque là. — Puis, elle me changea elle-même de linge, me mit coucher dans un bon lit, — où toute brisée de fatigue, je dormis vite et longtemps.

— En m'éveillant, je la retrouvai à mon chevet.

— Tu es belle comme un ange, maintenant que tu es reposée, — me dit-elle en forme de bonjour.

Et sans vouloir me permettre de me lever, elle me fit dire toute mon histoire; me plaignit, alla jusqu'à pleurer de mes larmes et me baisant au front :

— Tu resteras avec moi, belle petite! — Tu auras tout ce que tu voudras : — des plaisirs, de belles parures, une bonne table : — tout.

— Oh! merci, madame, m'écriai-je. — Vous êtes donc une envoyée de ma mère qui est au ciel? — Mais avant tout, je retrouverai Ernest, n'est-ce pas, puis-je vous savez où il est?

— Je te le promets, m'affirma-t-elle. Mais à une condition : — c'est que tu feras ce que je voudrai?

— Oh! tout, tout, madame, pour le revoir! — Oui, oui, donnez-moi de belles robes, afin qu'il ne me voie pas avec ces vêtements déchirés! Je sais qu'ils lui déplaisent; il ne m'a bien aimée que lorsqu'il m'eût fait quitter mes haillons.

A ces mots, le jeune homme baissa les yeux avec quelque honte, — car c'était vrai ce qu'elle disait!

C'est que le luxe est un attrait irrésistible pour toute âme délicate. La nature elle-même ne nous en donne-t-elle pas l'exemple?

— Alors, continua Marguerite, elle me mit au bain; puis me vêtit des pieds à la tête si magnifiquement, que rouge de bonheur, en voyant se refléter mon image dans une grande glace, — je m'écriai: — Oh! combien je vais lui plaire ainsi! — Madame, que ferai-je pour vous, moi?

— Tu le sauras plus tard, répondit-elle, mais prends-y garde; — si tu refusais, il faudrait sortir d'ici, et ne jamais revoir Ernest!

Le ton de ces paroles me fit presque peur.

Le jour passa sans que je visse personne qu'elle, une ou deux fois. — Elle me laissa des livres. — Rassurée sur vous, monsieur, croyant que

paraître Dangles pour lui réclamer une indemnité, motivée sur l'inexécution du contrat d'apprentissage du fils Ponsini, lequel était placé chez ce chef d'atelier pour deux ans, en donnant 350 fr. en entrant et 350 fr. après les six premiers mois. Ponsini alléguait qu'après le paiement de ces deux sommes, il était frappé très-souvent, et qu'il fut ensuite renvoyé pour travailler comme ouvrier dans d'autres ateliers. Le Conseil, considérant que Dangles n'a pas rempli suffisamment les conditions de l'acte d'apprentissage, et qu'au contraire il a exercé des voies de fait sur l'apprenti qui était confié à ses soins, résilie les conventions, et condamne le chef d'atelier à rembourser 120 fr. à Ponsini.

— Laugier a exercé une contravention contre Jumeaux pour un ouvrier que celui occupait sans livret, lequel est au pouvoir du premier en garantie d'une somme de 104 fr. Jumeaux objecte que l'ouvrier s'est présenté chez lui avec un permis de la caisse de prêt, ce qui lui fit présumer qu'il n'avait pas de livret d'ouvrier. Le Conseil, considérant que cette allégation ne peut être un motif pour dispenser un chef d'atelier de demander le livret lorsqu'un ouvrier se présente pour demander de l'ouvrage, confirme la contravention, et condamne Jumeaux à payer les 104 fr. dus par l'ouvrier, en conservant, comme de droit, son recours contre celui-ci.

— Debauge a disposé pour la maison Genin et Crez un métier à tringles en 8,000 maillois pour cravates façonnées au prix marqué sur la disposition de 1 fr. 25 cent. la cravate. Aujourd'hui qu'il a fait vingt cravates environ, il a reconnu qu'il ne pouvait en fabriquer au-delà d'une et demi par jour. Il réclame contre ce prix qui, selon lui, serait bien éloigné d'être en rapport avec le travail et la difficulté d'exécution qu'il comporte, se fondant sur ce que l'article ne lui a pas été montré en nature, mais seulement en esquisse sur du papier; que de plus, aucunes explications qui puissent lui faire apprécier, même approximativement, la valeur du prix de façon de l'article en question, ne lui a été donnée, ou ne l'a pas même prévenu qu'il y aurait du lancé, et qu'il serait exécuté sur un fond taffetas, ce qui pouvait très-difficilement se supposer dans un article aussi réduit en chaîne. Quant à lui, à défaut d'indication à ce sujet, il avait dû croire qu'il serait exécuté sur fond satin.

Les sieurs Genin et Crez paraissent vouloir s'appuyer fortement sur la condition du prix marqué sur la disposition, alléguant que le sieur Debauge pouvait parfaitement se rendre compte des conditions du travail en voyant l'esquisse. Cette assertion ne paraît pas passer dans la conviction du Conseil, car M. le Président fait observer au sieur Crez qu'il ne s'est peut-être pas bien rendu compte lui-même des difficultés du travail et qu'il n'est pas probable que sur la simple vue de l'esquisse un chef d'atelier ait pu parfaitement apprécier ces difficultés.

Cette affaire avait déjà été renvoyée devant deux arbitres pour fixer le prix des cravates, mais sur le refus du sieur Crez de produire l'étoffe fabriquée afin que les arbitres puissent judiciairement se prononcer, la cause avait été par eux renvoyée au grand Conseil.

A l'audience de ce jour, les sieurs Genin et Crez maintiennent obstinément leur refus de produire une cravate fabriquée, alléguant qu'ils ne veulent pas s'exposer à montrer leur dessin à un concurrent; mais que si le Conseil veut désigner un négociant-fabricant d'uni, ils ne s'y opposeront pas.

M. le Président fait remarquer au sieur Crez que l'appréhension qu'il manifeste est une injure faite au Conseil.

Après délibération, M. le Président renvoie de nouveau les parties devant deux arbitres; mais cette fois ce sont deux prud'hommes chefs d'ateliers qui sont désignés, contrairement à l'usage; il explique que cette dérogation est le résultat de la récusation des prud'hommes négociants-fabricants.

courageable, n'est-ce pas? — Si elle est morte de chagrin.... elle me pardonnera en me voyant arriver à elle.

— Que voulez-vous dire, Marguerite!

— Oh! presque rien! — Mais il faut me hâter, mon Dieu!.... Et je ne sais comment vous expliquer ces souvenirs affreux : — souvenirs d'hier, pour l'horreur; — d'une éternité, pour les angoisses! — Ne pourriez-vous charitablement les deviner? — Non, non; il faut tout dire :

J'arrivai à Paris exténuée, mourante, presque nue. — A l'aspect de cette foule, je me vis perdue. Je compris bien qu'il me serait impossible de vous retrouver au milieu de ce monde, de ces innombrables maisons. — Je n'aurais jamais pu me faire une idée de cette grande ville, moi, qui jusque là n'avais connu que mon village : — voilà pourquoi j'étais partie, hélas!

Les larmes me gagnaient; la nuit venait. — Où coucher? Où manger? Au premier passant, je demandai monsieur Ernest D\*\*\* — Il me regarda à peine, et continua son chemin. — « Je le demanderai à tous, » — me dis-je : « Je finirai bien par le découvrir. » — Ah! ma pauvre montagne d'où je voyais votre demeure, que je la regrettais! — Mais sans me décourager, j'allais ainsi, toujours marchant, et disant votre nom à tous. — Les uns ne m'entendaient pas; d'autres me répondaient : « Je ne puis vous donner. » — Je devenais folle. — Je tombais d'inanition... et je finis par m'accroupir sans forces, dans une belle galerie, — que je n'oublierai jamais, malheur, c'était le passage Vivienne.

Une femme assez vieille pour m'inspirer une grande confiance, s'approcha de moi, me regarda longtemps d'abord, — puis me dit : — Qu'as-tu, petite?... tu parais bien malheureuse? — Veux-tu venir avec moi?

— Tout ce que vous voudrez, madame, répondis-je; — car je me sentais mourir. — Dès les abords de Paris, je n'avais plus trouvé de charité; et depuis douze heures, je n'avais rien mangé.

Cependant, toute mourante, ma pensée fixe vivait toujours en moi.

— Me feriez-vous retrouver Ernest? murmurai-je.

— Peut-être mieux qu'Ernest! va, enfant!

— Mieux, non; — mais lui! — Oh! lui, si je le revoyais mes for-

j'allais tout à l'heure vous serrer sur mon cœur, je me mis tranquillement à lire. — Je trouvais dans ces pages, que je devorais, les peintures de cet amour ardent qui remplissait mon âme. — Et je pleurais avec des délices inconnues, en vous renvoyant toutes mes nouvelles sensations.

La nuit venait, quand un homme, vieux déjà, mais élégamment vêtu, entra sans façon, et me surprit ainsi.

Toute contrariée d'être dérangée dans mes douces larmes, je me levai en essayant mes yeux.

— Oh! que les larmes vous vont bien, charmante, me fit-il en s'approchant très près de moi. — Les romans vous touchent donc beaucoup, belle enfant? Allons, allons, il vaut mieux en faire qu'en lire!

Le ton de cet homme m'effraya sans savoir pourquoi : je voulus sortir. — Mais la dame, si bonne tout à l'heure se montrant à la porte. me dit : Si vous refusez de causer avec ce monsieur, vous savez : — ce soir vous vous retrouverez où je vous pris hier... — Et plus de robes, plus de pain, plus d'Ernest!

— Oh! mon Dieu, que me veut-on donc!... m'écriai-je en proie à une instinctive terreur et me tournant vers le monsieur comme pour l'implorer, — mais il resta impassible.

Et dans ce moment j'entendis fermer, en dehors, la porte qui me rendait prisonnière.

Alors il se passa une scène que je ne vous dirai jamais, Ernest. — D'horribles convulsions me saisirent quand je compris enfin.... — Et en revenant à la connaissance, que j'avais perdue, je ne savais plus quand, — je me retrouvai dans le beau lit de la veille.

Tout était consommé : — l'infamie marquait à jamais mon front. — J'étais indigne de vous désormais! — Alors, cette femme qui m'avait ainsi livrée, m'apprit avec un cynisme révoltant l'horrible espèce de négoce qu'elle pratiquait, et que la loi lui permettait. — Elle rit de mon indignation, de ma naveté, de mon ignorance du monde. — Elle me dit, que maintenant tenter de sortir de chez elle, serait chercher une misère sans compensation; — car si quelque impossible hasard vous montrait à moi, vous me repousseriez avec dégoût. — Oh! mon Dieu! elle avait dit vrai.

M. me EUD. DE CROIZIER.  
(La suite au prochain numéro.)



## RÉFORME POSTALE.

La France entre la dernière dans la voie des réformes postales. Les principaux états de l'Europe et de l'Amérique nous ont devancés. M. Lacave-Laplagne justifie notre ministère en disant qu'il était bon de voir comment réussiraient les essais tentés par les autres gouvernements.

Le ministre trouve que, *a priori*, on aurait dû prévoir les résultats de la réforme tentée en Angleterre, laquelle réduisait à une taxe unique de 10 cent. par lettre toutes les anciennes taxes, proportionnelles aux distances, dont la moyenne était de 8 d. 1/2, soit environ 83 cent.

Les auteurs de cette réforme, dit-il, se sont trompés dans leurs calculs. Ils prétendaient que le quintuplement du nombre des lettres suffirait pour produire la même recette. C'était une erreur, sans tenir compte du surcroît de dépense nécessitée par une forte augmentation dans le nombre des lettres à distribuer : pour produire la même somme il aurait fallu que le nombre des lettres augmentât dans la proportion de 1 à 8 1/2.

M. le ministre présente le tableau suivant de la taxe moyenne d'un port de lettre d'après les différents tarifs.

Angleterre (taxe unique),	10 c.
Prusse (huit zones)	26 6
Espagne (taxe unique),	27 5
Etats-Unis d'Amérique (trois zones),	29 5
Sardaigne (sept zones),	34 2
Autriche (deux zones),	23 3
Russie (taxe unique),	40 »
France (tarif 1827),	43 1

Mais il se hâte d'ajouter qu'il ne faudrait pas conclure de ce tableau que notre tarif est le plus élevé. Avec un service moins complet, c'est-à-dire, si l'on ne laissait partir que de deux jours l'un les courriers qui partent tous les jours; si l'on supprimait la distribution dans les communes rurales; enfin si l'on réduisait d'un tiers le nombre des bureaux de distribution, il serait possible de faire descendre à 24 ou à 25 cent. la moyenne de 45 cent. sans altérer la recette du trésor.

En résumé, pour ne pas descendre dans toutes les considérations du projet, voici le tableau comparatif des différentes taxes dans le système actuel et dans le système proposé.

	Tarif ancien.	Tarif proposé.
20 kilomètres et au-dessous	» f. 20 c.	10 c.
20 à 40 kilomètres	» 20	20
40 à 80 id.	» 30	30
80 à 120 id.	» 40	30
120 à 150 id.	» 40	40
150 à 220 id.	» 50	40
220 à 300 id.	» 60	40
300 à 360 id.	» 70	40
360 à 400 id.	» 70	50
400 à 500 id.	» 80	50
500 à 600 id.	» 90	50
600 à 750 id.	1 »	50
750 à 900 id.	1 10	50
900 et au-dessus	1 20	50

Sans compter la suppression du décime rural sur 17,600,000 lettres qui le supportent actuellement dans les cinq premières zones.

La taxe des lettres adressées aux sous-officiers et soldats de terre et de mer qui est aujourd'hui de 25 centimes, sera réduite à 10 centimes sous obligation d'affranchissement. Mais le ministre refuse cette faveur pour les lettres adressées par les militaires à leurs parents; il pense que cette mesure entraînerait trop d'abus.

Les lettres venant des colonies ou des pays d'outre-mer, ou les lettres allant à ces destinations, jouiront, pour leur trajet en France, de la diminution du tarif.

L'exposé des motifs ne dit rien sur les lettres dans l'intérieur des villes, ni sur celles dans l'intérieur de Paris, ni sur celles pour les pays étrangers. Il résulte d'un tableau comparatif inséré dans l'exposé que rien n'est changé aux taxes de ces trois catégories de lettres.

## CHRONIQUE.

### CATASTROPHE SUR LE CHEMIN DE FER DE ST-ÉTIENNE.

Dimanche dans l'après-midi, entre Givors et Vernaison, le convoi de St-Etienne, conduisant 200 voyageurs, fit une avarie à sa locomotive. Le chef du convoi envoya immédiatement en avant et en arrière, c'est-à-dire d'un côté dans la direction de Givors, de l'autre dans celle de Lyon, demander une locomotive de secours. L'émissaire dirigé sur Givors, ne tarda pas à rencontrer un convoi de marchandises dit la *Messagerie*, venant de Lyon avec une bonne et puissante machine. Il fit arrêter ce train de marchandises, prit sa locomotive, et bientôt après celle-ci fut accrochée en tête du train des voyageurs, qui se remit en marche. Cependant la demande d'une locomotive de secours était aussi parvenue à Perrache. Cette machine, montée par le chef des mouvements du chemin de fer, partit immédiatement de l'embarcadère à grande vitesse et en suivant la voie de descente, c'est-à-dire la même que parcourait de son côté le train des voyageurs. Le chef des mouvements fondait sa sécurité sur la conviction où il était que le train l'attendait, arrivé auprès de Vernaison, et qu'ainsi il serait facile de l'apercevoir de loin, et, en l'approchant, de modérer le mouvement de la machine; mais, comme nous venons de le dire, le convoi était en marche.

La rencontre a eu lieu au percement de Pierre-Bénite, où se trouve une courbe assez brusque. Il était alors quatre heures. Ce choc, comme on peut le croire, a été terrible. Sur douze wagons, six ont été écrasés, ainsi que les deux locomotives; huit personnes mortes ont été retirées des décombes. Le nombre des blessés n'est pas encore bien connu. On le porte à trente. On assure même qu'une dizaine

de personnes auraient déjà succombé à leurs blessures.

— On lit dans le *Journal de la Guillotière* :

« Ce sont les fosses d'aisance, ordinairement ouvertes sur les escaliers, et qui dégagent, dans la chaude saison, des exhalaisons suffocantes d'amonique. C'est une honte, lorsque des inodores sont inventées, qu'une loi spéciale n'oblige pas les propriétaires à les établir au profit de l'hygiène de leurs locataires. »

Cette loi devrait s'appliquer particulièrement à notre commune, dont la population, composée principalement d'ouvriers, est agglomérée dans des appartements souvent trop étroits et mal tenus, pour pouvoir y respirer un air pur.

— Hier, à trois heures, un Monsieur venait d'acheter un poulet rôti chez un marchand de comestibles de la rue de la Préfecture, à Lyon, et il s'en allait avec son poulet sous le bras, songeant aux jouissances gastronomiques qui l'attendaient. Il venait de traverser le pont de la Préfecture et suivait le quai de la Baleine, lorsqu'une femme passe près de lui, portant un panier qui renfermait deux poulets vivants, dont l'un pousse un cri très-près du Monsieur en question. Celui-ci, surpris et effrayé au dernier point par ce cri qu'il attribue au poulet rôti qu'il porte sous le bras, lâche ce phénomène volatile et se sauve quelques pas plus loin. Ce poulet roulant par terre, la mine effrayée de son propriétaire, ne tardèrent pas à attirer l'attention des passants; un petit groupe se forme, et l'honnête bourgeois se met à raconter son aventure, sans s'apercevoir que tout le monde se moque de lui.

Quant au poulet rôti, c'est un gamin qui l'a emporté, et celui-là ne l'a certainement pas lâché.

— Mercredi dernier, à huit heures du matin, le feu s'est déclaré rue de la Lune, à un 4<sup>e</sup> étage. Grâce aux prompts secours et à l'activité des pompiers, on a été bientôt maître de l'incendie.

— Mercredi dernier, le nommé Béraud, demeurant rue des Fossés, à la Croix-Rousse, assistait aux obsèques de l'épouse d'un de ses voisins. Arrivé au cimetière, et après avoir jeté de l'eau bénite sur le corps de la défunte, un mal de cœur le saisit et il est tombé roide mort, sans qu'aucun secours ait pu le rendre à la vie. Cet accident, arrivé au cimetière, a causé une sensation profonde parmi tous les assistants de cette scène funèbre.

— Sept couvertures, dont quatre bourre de soie, deux coton chamarrées et une coton blanc, abandonnées par un individu inconnu dans un logement de la Croix-Rousse, sont déposées au bureau de M. le Commissaire de Police de cette ville. Les personnes à qui elles appartiennent ou à qui elles ont été volées, sont priées de venir les reconnaître.

## NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

La ville de Cracovie vient d'être occupée par un bataillon de soldats autrichiens. Le sénat de cette ville fait connaître par une proclamation, qu'étant sur les traces d'une conspiration communiste, il a imploré le secours du Gouvernement autrichien. Le sénat de Cracovie cache sa honte et fait bonne mine à mauvais jeu. Il n'a nullement réclamé l'envoi d'un bataillon autrichien, et il n'est pas le moins du monde question d'une conspiration communiste. Dès que l'Autriche a eu vent de la grande conspiration qui devait éclater en même temps dans les provinces polonaises appartenant à l'Autriche, à la Prusse et à la Russie, elle a envoyé un corps d'armée dans les environs de Cracovie, et finalement a fait occuper la ville même. En attendant les arrestations continuent à Posen, à Thorn, à Clogau, et à en juger par quelques correspondances, la conspiration, bien que découverte, est loin d'être étouffée. On parle de hordes de paysans armés qui parcourent le pays; il est de fait qu'il y a de grands mouvements dans l'armée prussienne, et que déjà il est question de démembrement le grand-duché de Posen pour l'incorporer dans les autres provinces du royaume de Prusse.

## AFRIQUE FRANÇAISE.

Le 19, M. le maréchal gouverneur général avait son quartier général au pied du Jurjura. Abd-el-Kader ne trouvant plus qu'un appui douteux chez les Kabyles, s'était décidé à se retirer, et avait commencé son mouvement de retraite vers Hamza; presque toutes les tribus de la Kabylie qui avaient prêté assistance à l'ex-émir ont été sévèrement châtiées.

Hier, nous avons suivi Abd-el-Kader et son kalifat Bensalem, qui, repoussés par les Kabyles, n'ont pu rester longtemps dans leurs montagnes; nous avons eu un engagement assez sérieux avec les Guetchoutas; ils ont été battus complètement, dispersés et réduits à venir humblement demander l'aman.

Le 21, tous les miliciens en état d'être mobilisés ont été convoqués, par ordre supérieur, pour une revue d'inspection que devait passer le général de Bar; nous étions 15 à 1,800 hommes réunis sur la place Babel-Oued; de ce nombre 1,200 ont été mobilisés et invités à prendre les armes au premier appel. Pendant cette revue on vint prévenir M. de Bar de l'arrivée du maréchal gouverneur par terre, qui arrivait sur la place royale avec la colonne expéditionnaire qui a défilé au milieu de la milice.

Ces soldats avaient tous le teint hâlé, la poussière couvrait leurs vêtements rapiécés avec de la grosse toile et des peaux d'animaux; mais leur air, leur démarche respiraient une noble fierté. Ils arrivaient d'une campagne de six mois après avoir constamment bivouaqué; ils avaient enduré la pluie, le froid, et leur courage n'avait jamais fléchi. Après le défilé de la colonne, composée d'artillerie de montagne, de chasseurs d'Afrique, de Spahis et de plusieurs bataillons de divers régiments, le duc d'Isly a passé en revue la milice mobilisée, et à cinq heures et demie du soir il est entré dans son palais; depuis six mois, c'était la première nuit

qu'il passait sous un toit. On ne sait pas encore si la milice sera mise en mouvement; il est probable qu'on lui fera faire, au moins, une promenade militaire jusqu'à la Maison Carrée.

## FAITS DIVERS.

COMMUNICATION ACOUSTIQUE A L'AIR LIBRE. — On sait que l'électricité, à laquelle on croyait nécessaire de donner un guide dans les voyages qu'on lui fait faire d'une station à l'autre d'une ligne télégraphique, se passe maintenant de tuteur dans la moitié du trajet. Pénétrant dans la terre où elle semblait devoir se perdre, elle trouve et suit merveilleusement son chemin; eh bien! les sons paraissent pouvoir se diriger aussi habilement dans l'air que l'électricité dans le sol: on sait déjà qu'un porte-voix de trois à quatre pieds de long s'entend très-bien à une lieue, mais c'est de quelque chose de bien autrement merveilleux qu'il s'agit ici.

Le docteur Arnott raconte qu'en venant d'Amérique en Europe, un jour, par une brise de terre, un matelot prétendit entendre le son des cloches. On était à cent lieues des côtes, tout le monde de rire; le docteur, lui, prend la chose au sérieux; il remarque que la voile est concave, se place à son foyer, et entend distinctement le son des cloches. Il prend note du jour et de l'heure, et six mois après, de retour en Amérique, il s'informe et apprend qu'en effet au jour et à l'heure de cette curieuse observation, il y a eu branle-bas général des cloches à l'occasion de la fête de Rio-Janeiro.

Ainsi à l'air libre le son s'était transmis à cent lieues de distance.

Un autre jour le même physicien entendit d'un côté d'un lac qui a sept lieues de large, les cris des marchands d'huîtres et le bruit des rames.

Le docteur Arnott ne doute pas qu'on puisse remplacer ainsi les télégraphes par le langage parlé; tout l'appareil consisterait en une surface concave placée sur une éminence, à une extrémité de la ligne, et à quelques lieues de là, à l'autre extrémité, en un porte-voix paraboliquement dirigé vers cette surface, on recueillerait les sons en se plaçant au foyer de celle-ci.

Ce serait là, il faut en convenir, un moyen de correspondance peu dispendieux. (*Impartial de Besançon.*)

— Dans la nuit du 15 février courant, la faible garnison de l'île Sainte-Marguerite a failli être victime des 500 Arabes prisonniers dans cette forteresse. Elle n'a dû son salut qu'à la vigilance et l'habileté d'un jeune officier (interprète) nommé Baliste, qui parvint à surprendre, le 15 au soir, la trame de la révolte qui devait éclater dans la nuit même.

Sur ces indications, l'administration fit aussitôt enfermer dans la prison dite du *Masque-de-Fer*, les chefs du complot.

Voici quels étaient les projets des Arabes :

« Surprendre la garnison au milieu de la nuit, se saisir des armes pour égorger les habitants, et s'emparer de vive force de trois navires de 80 à 100 tonneaux mouillés en rade de Sainte-Marguerite, sur lesquels ils auraient pu gagner la côte d'Afrique, sous la conduite de Bokors, ancien corsaire. »

### LA DEMOISELLE ÉLECTRIQUE.

Un médecin normand vient d'amener à Paris une jeune fille qui jouit d'une singulière faculté. Tout ce qu'elle touche s'enfuit. Touche-t-elle à son métier de broderie, le métier s'envole par la fenêtre. La jeune fille s'assied, la chaise recule violemment et va se briser contre la muraille; deux forts de la Halle tiennent-ils une nouvelle chaise, les deux forts sont renversés et la chaise rejoint le métier à tapisserie.

Les Normands croient que la jeune fille est possédée du démon. L'Académie va s'occuper de cette question; déjà les *Débats* nient ces choses extraordinaires; nous verrons bien si MM. Arago et les autres membres de la commission seront électrisés.

## A mes amis : M. D. — E. D.

AIR du Grenier (de Béranger).

Mes bons amis, vous voulez que je chante  
La liberté, la gloire ou le bonheur;  
Ma jeune muse en trompant votre attente,  
Par d'autres chants veut toucher votre cœur...  
Pour soulager les maux de la misère,  
Pour exiler loin de nous les méchants;  
Elle me dit : « chante enfant de la terre :  
« Le pauvre peuple applaudira tes chants. »

Vois-tu là haut, dans la mansarde obscure,  
Ces enfants nus dévorés par la faim;  
De tous les maux éprouvant la torture,  
Comme eux aussi qui n'a manqué de pain?  
Pour essuyer les pleurs de la souffrance,  
Quête une obole au nom des indigents,  
Dans leurs foyers ramène l'espérance:  
Le pauvre peuple applaudira tes chants.

Dans ce grenier vois pleurer cette femme,  
Vois ce réchaud, vois ces charbons en feu;  
Les passions agitent son âme,  
Abandonnée, elle retourne à Dieu;  
N'insulte point à sa douleur amère,  
Tends-lui la main; grâce à tes soins touchants,  
Qu'elle retrouve en toi l'appui d'un frère :  
Le pauvre peuple applaudira tes chants.

Arrête aussi ces exploitants avides,  
 Horde qui marche en brisant tes destins;  
 Veille d'en haut sur ces vierges timides  
 Que l'or décime et vend aux libertins.  
 A ces douleurs tends une main amie,  
 De leurs courtiers jette les noms aux vents;  
 Et sur leurs fronts attache l'infamie :  
 Le pauvre peuple applaudira tes chants.

Va, ne crains rien, dans ta course rapide,  
 Flétris le vice et prêche les vertus;  
 En te couvrant de ma céleste égide,  
 Je t'apprendrai des chants qu'on ne dit plus.  
 Je te dirai comme on chérit un frère,  
 Comment de Dieu VOUS ETES LES ENFANTS;  
 L'humanité, de tous sera la mère :  
 Le pauvre peuple applaudira tes chants.

ALPHONSE BÉZÉNAC,

Ex-déporté et condamné politique au Mont-St-Michel  
 et à Douvens.

La Croix-Rousse, le 10 février 1846.

(La reproduction de cette pièce est interdite par l'auteur.)

## Variétés.

### EXPOSITION DE LA SOCIÉTÉ DES AMIS DES ARTS.

Nous arrivons bien tard pour rendre compte de notre exposition annuelle, et le coup d'œil que nous allons y jeter, quelque rapide qu'il soit, obtiendrait peu d'intérêt de la part de nos lecteurs, si nous n'avions pas l'espoir de nous adresser à quelques heureux possesseurs des billets de la loterie, dont les rêves représentent tour à tour les tableaux offerts à leur convoitise. — Nous allons pendant un moment prendre la place de ces songes d'ivoire, et faire passer devant leurs yeux une revue un peu plus complète.

L'exposition, cette année, avait été favorisée par un de ces hommes né avec le génie de la peinture, et qui éternise la pensée qu'il jette sur une toile. — Horace Vernet avait envoyé le portrait en pied d'un simple et modeste frère de l'école chrétienne. Tout insignifiant qu'était ce tableau, il décelait le grand maître; aussi, la foule ne lui faisait pas défaut. — Si nous voulions procéder avec ordre pour énumérer le grand nombre de toiles qui ornaient le salon, il faudrait les classer dans un ordre rigoureux, depuis le paysage jusqu'à l'histoire, qui se perd peu à peu en province; mais nous vous avons promis une chevauchée rapide à travers l'exhibition, et ma foi nous ne pouvons prendre aucun engagement de cette nature. — Laissez-nous donc parler à mesure que quelque belle chose arrêtera nos regards; et si nous nous égarons, si nous faisons des omissions graves, n'attribuez point cela à mauvaise intention, mais à cette folle déesse qui nous entraîne malgré nous, et que l'on appelle : le caprice. Commençons donc par nos Potter DUCLAUX et DUBUISSON, ce dernier est devenu populaire et l'on parle de ses chevaux comme de ceux de CARLE VERNET. — Chez DUCLAUX, le dessin est soigné; mais les animaux manquent de vie, tandis que son émule présente les caractères opposés; voyez plus tôt la toile intitulée *les foins du premier et la marche d'animaux* du second. Nous avons bien un souvenir de LEULLIER, mais il nous avait fait augurer plus qu'il n'a tenu; ses *animaux sauvages surpris par un lion* ont été vivement critiqués, quoiqu'on retrouve dans cette composition toute l'énergie qui caractérise ce peintre. — Voici M. DESGOFFE avec son *Polyphème* lançant un énorme rocher sur la barque d'Ulysse; est-ce un tableau de genre ou un paysage? c'est ce que nous n'avons point la prétention de décider. M. le ministre de l'intérieur qui en a fait don à notre musée aurait bien dû ajouter ce renseignement à l'envoi. — *Les vaches du Mont-Ventoux*, de M. LOUBON, forment un charmant paysage. — FONVILLE, est l'enfant gâté de son public, chaque année ses tableaux achetés vont briller suspendus aux panneaux des salons de la ville; à la vérité ils s'arrêtent là et ne dépassent pas la banlieue. — Nous sommes heureux devant le charmant paysage de M. LHUILLIER : *les rives de la Durole près de Thiers*. — M. HOSTEIN est un de ces artistes, qui nous négligent et ne nous envoient que des toiles qu'il ne devrait pas signer. — N'oublions pas surtout MM. PONTIUS, CIVIER et SERVAN dont le talent grandit chaque jour et qui sont nos *Poussins* en herbe, et M. GÉRARD, dont une *vue de Rochemaure* promet beaucoup.

Nous regrettons de voir l'indifférence du public pour les œuvres de M. BONIROTTE, peintre consciencieux et sévère : que cette vue du *Parthénon* est vraie de ton et de dessin! — Comment les souvenirs que réveille un semblable monument n'ont-ils pas excité le désir d'acheter une pareille œuvre? — *La vue de l'Acropole* n'est-elle pas dans les mêmes conditions? — GUILLEMIN se fait remarquer parmi les peintres de genre; avez-vous observé un petit tableau intitulé *la prière*, représentant un vieillard dont la figure conserve tant d'expression? Ne vous êtes-vous point arrêté devant cette belle page du *convoi Vendéen*, et votre âme ne s'est-elle point laissée aller à une indicible tristesse? hé bien! ces deux émotions sont les plus grands éloges que vous ayez pu adresser à leur auteur, à M. GUILLEMIN.

Sur les ondes paisibles qui baignent les lagunes, par le déclin de l'un de ces beaux jours, comme on n'en voit qu'en Italie; loin du bruit de Venise, au milieu de l'Adriatique dont les flots bleus se marient à l'horizon avec l'azur du ciel, une barque qu'un batelier insouciant dirige sans peine, porte à la fois un vieillard, une belle femme et un jeune seigneur. Le vieillard distrait semble écouter sa pensée, la femme

rève d'amour, sans doute; car le cavalier est bien fait pour plaire. Ce tableau dont nous avons donné une faible idée est le prologue du célèbre drame de Casimir DELAVIGNE; car ce vieillard c'est *Marino Faliero*; cette femme c'est *Heléna* de poétique mémoire; ce cavalier, *Fernando*! Merci M. LHUILLIER de cette douce impression et de ce doux souvenir.

M. BOUTERWEK, que l'on a désigné sous le nom de *Watteau* de la Bible, a puisé la plupart de ses sujets à cette source sacrée; ses deux compositions, *Agar et l'Ange*, et *Le peintre Bartolomeo* lui donnent une bonne place dans l'exposition. — Les scènes comiques de SCHOPIN plaisent en général; mais nous qui avons l'érudition de notre *Cervantes*, nous n'avons point reconnu Don Quichotte dans le personnage créé par Schopin. — Le charme qu'il sait placer dans toutes ses figures de femme donne un nouvel attrait à ses compositions; mais, est-ce bien là une duchesse? et sous cet air noble, qui n'a l'air que de parade, j'ai reconnu une figure de grisette de mon vieux quartier latin. — COMTE-CALIX est le peintre favori de nos dames; il sait donner à ses jeunes filles toute cette poésie intime et vaporeuse qui fait rêver lorsque l'on a vingt ans; mais c'est surtout dans ces marquises, dans ces grandes dames de la régence et de Louis XIV qu'il révèle ce gracieux talent. Peut-être que ces compositions nous plaisent davantage parce que nous manquons de terme de comparaison, ce qui reviendrait à dire : à beau mentir qui...

DUVAL LE CAMUS ne s'est point mesuré avec mon *Cervantes*; il a voulu puiser ses inspirations dans Rousseau; c'était un rude adversaire; l'auteur des *Confessions* est, en fait d'imagination et de style, l'un des plus grands peintres; il y avait donc de la témérité à reproduire sur la toile ce que Jean-Jacques avait si bien représenté à notre esprit. Selon nous l'essai n'a pas été heureux et nous avons été bien désillusionné, quoique le tableau ne soit pas sans mérite.

Nous passons sur les quelques scènes africaines de GINAIN pour arriver plus tôt au *Baptême grec* de BONIROTTE, toile achetée par la Société et irréprochable sous le rapport du dessin et de la couleur. — Probablement que celui qui a exposé *La Courtisane* n'avait point vu celle de SIGALON; car autrement il se serait abstenu. — *La famille affligée* de M. JACQUAND a été très critiquée; le modèle en est bien négligé. M. DUMAS offre à nos regards une jolie petite scène; et M. BERNARD deux toiles pleines de sentiments, *Douleur* et *Tristesse*. — *Les baigneuses* de LELER; *La prière interrompue* de ROCHIN, et *La prise d'habits* de M<sup>lle</sup> Henriette COUZIN sont enfin de charmants tableaux.

*Les Marines* étaient toutes remarquables. — LÉPOITEVIN, ISABEY, BARRY, MEYER, GARNERREY, tous noms connus et aimés du public qui depuis longtemps leur a décerné le sceptre du genre. — *Le retour de la promenade* de EUG. LÉPOITEVIN tient le milieu entre les *marines* et les tableaux de genre. — *La promenade en Hollande* d'ISABEY, peinte avec un peu de négligence, n'en avait pas moins une énergie admirable. — *Le crépuscule vu du large*, par MEYER, est un effet nouveau en peinture et rendu avec bonheur. — Enfin deux tableaux de GARNERREY : *La pêche à l'espadon* et *La pêche au chalut*, et *Notre-Dame de la garde*, de BARRY, terminent dignement cette série de peintures si digne d'éloges.

Les fleurs à Lyon ont une importance fort grande à cause de nos fabriques d'étoffes où le talent de nos dessinateurs trouve une si brillante application. Est-ce à de semblables motifs que nous devons le talent de nos *Van-Huisum*? Nous ne le savons. Mais il est vrai que nulle autre partie de l'Europe ne cultive ce genre de talent avec autant de succès, et que le nom de M. SAINT-JEAN, le premier de nos peintres de fleurs, a conquis une réputation universelle. Ses deux derniers tableaux étaient faits pour exciter l'admiration générale. A côté de lui, nous avons vu M. GROBON, qui, dédaignant les nuances et les roses classiques, avait emprunté à Pomone ses jolis échantillons. On a critiqué le tronc d'arbre dans lequel il avait déposé ses *specimens* de fleurs d'amandier, de pêcher, de cerisier, etc., soit à cause de l'exécution, soit à cause de l'étrangeté du choix : son tableau cependant ne manquait pas de mérite. M. GALLEY s'était placé au premier rang par une composition pleine de vérité et de simplicité : une branche de pêcher en fleurs, unie à quelques anémones, tel était le sujet dont ce peintre avait tiré le meilleur parti. M. RENÉ avait une jolie *corbeille de fruits*. M. SCHMUTZ, élève de M. Grobon, débutait d'une manière heureuse par une *guirlande de fleurs*. Nous citerons encore MM. VAN-DOREN, REIGNIER, etc., etc.

Essayons à présent de porter notre attention, déjà fatiguée, sur les tableaux religieux. M. LEFEBVRE avait une toile immense, *Jésus-Christ aux limbes*; mais ni l'exécution, ni la pensée ne répondaient aux efforts gigantesques de ce peintre. M. LAVERGNE nous offrait, avec la couleur que vous lui connaissez, le *miracle des roses*, et M. MAGAUD un *Christ déposé au pied de la croix* et un *épisode du massacre des Innocents*, dont nous critiquerons la teinte peu naturelle; la *Madeleine répandant des parfums sur la tête du Christ* est une page où il y a plus de poésie que de religion. Son auteur, M. GUÉ, avait encore une toile gracieuse représentant *sainte Elisabeth de Hongrie*. Nous pouvons citer pour mémoire le *Christ et la Vierge* de M. GROBON, et surtout les *Saintes de Jeanne* de M. JOYARD, ce dernier surtout qui décèle un vrai talent.

Quant aux portraits, notre tâche deviendrait rude si nous voulions les énumérer. M. BLANCHARD, professeur à l'école de peinture, avait exposé un portrait de M. le président Reyre dans lequel on remarque de graves défauts. M. LAURE nous avait représenté cette sylphide-amazone dont l'excentricité est connue de toute l'Europe, mademoiselle *Lolla-Montés*; il avait parfaitement rendu l'allure fière et hardie de cette belle Andalouse. M. DUPUIS DE LA ROCHE nous rappelle le studieux élève de Scheffer, l'une de nos célébrités vivantes; si les portraits qu'il avait placés au salon n'avaient pas atteint toute la perfection, il avait au moins su éviter les défauts qui donnent une trop grande prise à la critique.

Nous allions oublier le tableau historique de M. LUGARDON, de Genève. Quoique cette peinture ne soit qu'une copie, son mérite lui assignait une place recommandable dans l'estime publique.

M. MENN, et nous voulons parler de celui qui a conquis dans notre ville une position que le talent seul lui a donnée,

avait exposé quelques charmants médaillons et des statuettes qui ont justifié à nos yeux la faveur avec laquelle ses productions sont reçues. Chacun voudra bientôt se voir représenté par l'habile ciseau de ce jeune sculpteur.

Nous demanderons encore à M. BRUX pourquoi il avait donné à la figure de son *jeune chevrier* cette expression d'idiotisme.

Nous ne saurions terminer sans faire, pour l'acquit de notre conscience, une déclaration que nos lecteurs ont déjà devinée. C'est que nous ne sommes pas *artiste*. Ainsi notre jugement a porté principalement sur l'impression morale que les tableaux ont produit sur nous, et nous n'avons point cherché à mesurer leur mérite d'après les règles de l'esthétique. — Que cette revue soit légère à nos abonnés!

P...

### DÉCÈS du mois de février 1846.

Léobard Burcalet Marie, femme Berthier, fabricante d'étoffes, 24 ans, rue de Constantine, 3. — Hyvrat Marie, veuve Noël, 84 ans, Grande-Rue, 52. — Mauban Antoine-Barthélemy, 72 ans, Grande-Rue, 107. — Francoz François, femme Viallon, épicière, 42 ans, rue Célu, 12. — Marceux Jean-Claude, célibataire, menuisier, 37 ans, rue Pailleron, 10. — Dubuyat Pierre, ex-marchand de vins, 78 ans, rue Pailleron, 9. — Pascal Laurent, homme de peine, 43 ans, impasse St-Clair, 4. — Fraignon Euphrosine, célibataire, ouvrière en soie, 29 ans, rue Pailleron, 7. — Michel Marie-Pierrette, femme Gache, fabricante d'étoffes, 26 ans, rue du Chapeau-Rouge, 39. — Thieclemann Jeanne-Henriette, le père fabricant d'étoffes, 8 ans, rue de Cuire, 39. — Monnet Jean-Pierre, ouvrier en soie, célibataire, 24 ans, petite rue de Cuire, 3. — Bruyère Guillaume, boulanger, 68 ans, rue Dumenge, 7. — Billaud Pierrette, lingère, célibataire, 25 ans, rue Célu, 10. — Germin Marie, veuve Brachet, sans état, 80 ans, rue St-Eucher, maison Côte. — Chastel Pierrette Marie, veuve Roux, marchande de vin, 63 ans, rue Henri IV, 2. — Garbil Jean-Louis, le père marchand de charbon, 8 ans, petite rue de Cuire, maison Bousuge. — Boulevard Marie, veuve Dupré, ouvrière en soie, Cours d'Herbouville, 38. — Ferrouillat Marie, propriétaire célibataire, 82 ans, rue Janin, 4. — Reverchon Jacques, le père fabricant d'étoffes, 11 ans, rue du Pavillon, 1. — Enfants au-dessous de 4 ans, 10.

## ANNONCES.

On trouve en Lecture,

Rue DU COMMERCE, 26, à l'ENTRESOL,

Les principaux journaux de Paris et des départements, ainsi que tous les ouvrages de FOURIER et des disciples de l'Ecole sociétaire.



### MAISON D'ACCOUCHEMENT.

Ce nouvel établissement, dirigé par M. me BEVAL, matresse sage-femme, offre aux dames enceintes tous les soins que leur position peut désirer. On y reçoit des pensionnaires à des prix très-modérés. M. me BEVAL fait des accouchements en ville quand on la retient d'avance. Elle donne des conseils pour les maladies des dames, tous les jours de une heure à trois. — Un médecin est en outre spécialement attaché à cet établissement, rue de la Gerbe, 3, au 3. me.

### Avis à MM. les Chefs d'ateliers.

Assortiment de Peignes à tisser, de hasard, à vendre à bon marché, à la Fabrique de Peignes de M. SIMOND-CHAMPAGNE, rue Dumenge, 6, au 1<sup>er</sup>. — Echanges et réparations sur les métiers.

### Béronzière, Chef d'atelier, et Couillet, Tourneur Mécanicien,

Fabricants de BASCULES CONTRE - RÉGULATEURS pour la tension de la chaîne, rue Célu, n. 9, à la Croix-Rousse.

A LOUER : — Plusieurs appartements bien situés dans un bon quartier, pouvant servir de magasins et d'appartements.

A VENDRE, pour cause de départ, un fonds de lingerie et nouveautés, bien achalandé, et dans une jolie situation. S'adresser au bureau du journal.

### AVIS.

CARRET, coffretier, rue Neuve 12,

A l'honneur de rappeler au public, qu'il est dépositaire des articles nouveaux, qui se composent : de tentes et pavillons de jardin, et tous articles de campements quelconques, balançoires, hamacs, gymnastique complet pour pension, et autres de la fabrique de M. GODILLOT de Paris, breveté et fournisseur du Roi et des armées.

Il vient d'ouvrir un magasin rue Saint-Côme, n° 8, spécialement consacré à ces articles. On y trouve également un grand assortiment d'articles de voyage, malles en cuir, malles et caisses à chapeaux pour dame, caisses d'emballage et caisses et malles de fantaisies, ainsi que tout ce qui a rapport à ces articles.

Il se charge aussi de la confection de tout ce qui concerne la coffrerie et à des prix très-modérés.

Le gérant, BRUNET.